



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Séance du 19 mars 2025

Délibération n° 2-2-2025
Rapporteur : Marie-Lyne VAGNER

Votants pour : 14
Votants contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux-mille-vingt-cinq, le dix-neuf mars, à dix-neuf heures, les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, présidente.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Sara FERAUD, Sabrina BECHET, Camille DAEL, Sébastien LERAT, Pascal DIDTSCH, Sylvie GUERRAND, Colette GENET, Thérèse FICHET-GIRARD, Elisabeth ERARD, Nora MAGNAN, Brigitte MARY, Gérard DUBUCHE, Guillaume BOULAYE.

Excusés : Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Guillaume WIENER,

Date de la convocation : 12 mars 2025

Objet :

RAPPORT ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Exposé des motifs :

Dans les communes de plus de 3 500 habitants et leur CCAS, un Rapport sur les Orientations Budgétaires doit être présenté, dans un délai de deux mois précédant le vote du budget. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil d'Administration sur les orientations budgétaires envisagées pour 2025.

Ce rapport ne constitue qu'un stade préliminaire à la procédure de l'élaboration budgétaire et ne présente donc pas de caractère décisionnel.

Il est demandé au Conseil d'administration de prendre acte de ce débat par une délibération spécifique.

Délibération :

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L. 2312-1 tel que modifié par la loi NOTRE,

Vu le règlement intérieur du conseil d'administration du CCAS de la Ville de Bernay,

Vu la présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires,

Considérant les débats qui ont suivi la présentation de ce rapport,

Après en avoir entendu l'exposé de sa Présidente, le conseil d'administration décide à l'unanimité,

De prendre acte de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2025 qui serviront de base à la construction du Budget 2025.

Pour copie certifiée conforme

La Présidente du C.C.A.S
Marie-Lyne VAGNER

Marie-Lyne VAGNER

